

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 144 (2023)
Heft: 6

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Procès-verbal de l'Assemblée des délégués SAR

Samedi 25 mars 2023 à Moudon Grange-Verney (Agrilogie)

Photos: Isaline Bise



Ordre du jour

1. Souhaits de bienvenue et ouverture de la 147^e assemblée des délégués SAR
2. Nomination des scrutateurs
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 26 mars 2022
(voir RSA juin 2022, pp. 222-234)
4. Rapport du président
5. Rapports des dicastères publiés dans la RSA de mars 2023
6. Présentation du logiciel de gestion des membres
7. Finances:
 - Comptes 2022
 - Rapport des vérificateurs (sections de Martigny, Montagnes neuchâteloises, Morges)
 - Budget 2023
 - Désignation des sections vérificatrices des comptes 2023
(Montagnes neuchâteloises, Morges, Moudon)
8. Comité:
 - Démissions
 - Renouvellement des représentants des fédérations NE, FR et VS
 - Election à la présidence
9. Nomination du représentant de l'Assemblée des délégués au concours des ruchers
10. Remise du prix Bertrand 2023

11. Vétérans : 60 ans de sociétariat
12. Remerciements
13. Parole aux invités
14. Confirmation de l'assemblée 2024 (VS : 23.03.2024) et organisation 2025 (GE : 22.03.2025)
15. Divers

1. Souhaits de bienvenue et ouverture de la 147^e assemblée des délégués SAR

M. Quentin Voellinger, président de la Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture, souhaite la bienvenue aux nombreuses personnes présentes.

M. le président Francis Saucy accueille les délégués, leur souhaite la bienvenue et salue en particulier les membres d'honneur et invités, ainsi que MM. Mathias Götti Limacher, président de BienenSchweiz et président apisuisse, Jonathan Brazzola, membre du comité de la Federazione Ticinese Apicoltori, Ernest Jossi président de la Société d'apiculture de Moudon et environs, Giovanni Peduto, vétérinaire cantonal, Roger Muller, conseiller municipal de Moudon, Franck Crozet, inspecteur cantonal des ruchers, Jean-Daniel Charrière, Responsable du Centre de recherche apicole, Mme Marianne Tschuy et MM. Pierre-Alain Kurth collaborateurs d'apiservice, Ruedi Ritter de BienenSchweiz, MM. Alain Jufer, président de la Commission d'élevage SAR, Kurt Nobs président de la Commission d'élevage d'apisuisse, Daniel Cherix, conférencier du jour, Mmes Aude Steiner, assistante administrative et Isaline Bise, rédactrice de la Revue suisse d'apiculture. Il salue également les représentants de la presse.

Les personnes suivantes se sont excusées :

M. Guy Parmelin, conseiller fédéral, Mme Valérie Dittli, conseillère d'Etat, Cheffe du Département des finances et de l'agriculture, M. Pascal Hottinger, Directeur général de l'agriculture, viticulture et affaires vétérinaires, Mme Anja Ebener (directrice d'apiservice), plusieurs membres d'honneur : Mmes Brigitte Gadien et Sonia Burri-Schmassmann et MM. Eric Marchand et Philippe Treyvaud.

Il remercie la FVA qui nous accueille aujourd'hui ici à Moudon, en particulier le comité d'organisation.

140 personnes sont présentes, dont 70 délégués, 2 membres collectifs, 8 membres d'honneur, 6 membres du comité, donc au total 86 votants sont présents, dont les 6 membres du comité qui n'ont pas le droit de vote « en ce qui concerne les affaires de gestion ». La majorité absolue est 44 voix. Concernant les comptes et budget la majorité est de 41 voix.

L'ordre du jour est approuvé.

2. Nomination des scrutateurs

MM. Michel Roth, Vittorio Quarta et François Schilliger sont désignés.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 26 mars 2022

Le procès-verbal de l'assemblée 2022 a été publié dans la revue de juin 2022, p. 222-234. Il est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport du président

« Pour toutes et tous, l'année 2022 fut synonyme de retour à la vie normale, après deux années pénibles de pandémie durant laquelle nos activités habituelles ont été perturbées.

On a pu sentir et vivre le plaisir de se retrouver en chair et en os, ou en « présentiel » comme on le dit aujourd'hui. Nous avons aussi appris à nous organiser et à conduire des rencontres en ligne et à distance, ce qui facilite aussi la vie de tous les jours et permet d'épargner bien des déplacements.

Saison apicole 2022: Quoique généralement bonne, la saison apicole 2022 a aussi été marquée par des points négatifs, dont celui de l'hivernage de nos colonies avec des pertes toutes causes confondues de 38 % en moyenne pour la Suisse entre la fin de l'été 2021 et le printemps 2022. L'explication pour ce mauvais résultat est à chercher dans les conditions climatiques très défavorables du printemps et de l'été 2021 marqués par le froid et des pluies inhabituelles.

En revanche, les printemps et été 2022 ont été plus que favorables pour nos colonies, avec de très belles récoltes en Suisse romande, en particulier dans les cantons de Vaud et Fribourg. La sécheresse de fin d'été a en revanche affecté négativement les récoltes, en plaine surtout. Nous attendons encore les résultats de l'enquête apisuisse sur l'hivernage 2022-2023, mais pour les informations dont je dispose, la situation semble plutôt positive.

Activités du comité: Le comité SAR s'est réuni une fois par mois en 2022 pour régler les affaires courantes et faire avancer différents thèmes, dont :

- le projet de modernisation de la gestion des membres qui vous sera présenté au point 6 de l'ordre du jour ;
- la modernisation du site internet en collaboration avec BienenSchweiz et la Fédération tessinoise d'apiculture.

Nouveau site internet: Ce projet est à bout touchant et le nouveau site internet sera mis en ligne au début avril 2023, c'est-à-dire en fin de semaine prochaine. Les principales innovations sont :

- Extension des informations aux abeilles sauvages et à la biodiversité.
- Introduction d'un shop en ligne et reprise et gestion de notre matériel marketing par BienenSchweiz.
- Introduction d'une version en ligne de la Revue Suisse d'apiculture.



Lobbying: Durant l'année 2022, des contacts intensifs ont eu lieu avec nos partenaires de BienenSchweiz et de la FTA, sous l'égide d'apisuisse :

- 15 juin 2022, rencontre avec le groupe interparlementaire «abeilles» : visite d'un rucher dans l'Emmental organisé par M. Andreas Aebi co-président du groupe interparlementaire.
- Création d'un groupe politique apisuisse pour intensifier notre présence et notre influence sur les décisions qui concernent les abeilles, les pollinisateurs et la biodiversité.
- Signature d'un accord avec l'industrie du sucre et la branche betteravières pour les accompagner à sortir des pesticides de synthèse et favoriser les production bio et IP-suisse.
- Préparation et dépôt de deux motions parlementaires déposées par Mme Delphine Klopfenstein Broggini et signées par des représentants de tous les partis sur les thèmes du Frelon asiatique et la restauration de statistiques apicoles officielles. Malheureusement, dans sa réponse, le conseil fédéral a proposé au Parlement le rejet de ces deux motions. Nous allons poursuivre nos interventions dans le but d'un traitement plus favorable de ces objets lors des discussions par les Chambres fédérales.

Perspectives pour 2023: voici brièvement quelques points forts qui occuperont le comité central pour l'année 2023 :

- mise en place du logiciel de gestion des membres ;
- poursuite des travaux avec apisuisse, le groupe interparlementaire, notre groupe politique et la branche du sucre ;
- 6 juin, visite au Palais fédéral avec le groupe interparlementaire «abeilles» : visite des ruches sur le toit du Palais fédéral.

Je vous souhaite une belle saison apicole. »

M. le président est applaudi.

5. Rapports des dicastères publiés dans la RSA de mars 2023

Il n'y a pas de question.

6. Présentation du logiciel de gestion des membres

M. Olivier Mooser présente le sujet. Un rapport a été remis aux délégués.

La situation initiale est que chaque section ou fédération gère actuellement ses membres par ses propres moyens. Au niveau de la SAR, les membres sont gérés à l'aide d'un fichier Excel. Le système actuel ne permet pas une gestion efficiente de 4'000 membres. Par conséquent, le travail est effectué à double, les risques d'erreur sont décuplés et il peut y avoir des oubli de transmission de données. Cette problématique avait été abordée lors de la séance avec les fédérations en novembre 2021. Elles nous ont donné mandat d'étudier la possibilité de se doter d'une gestion des membres unifiée.

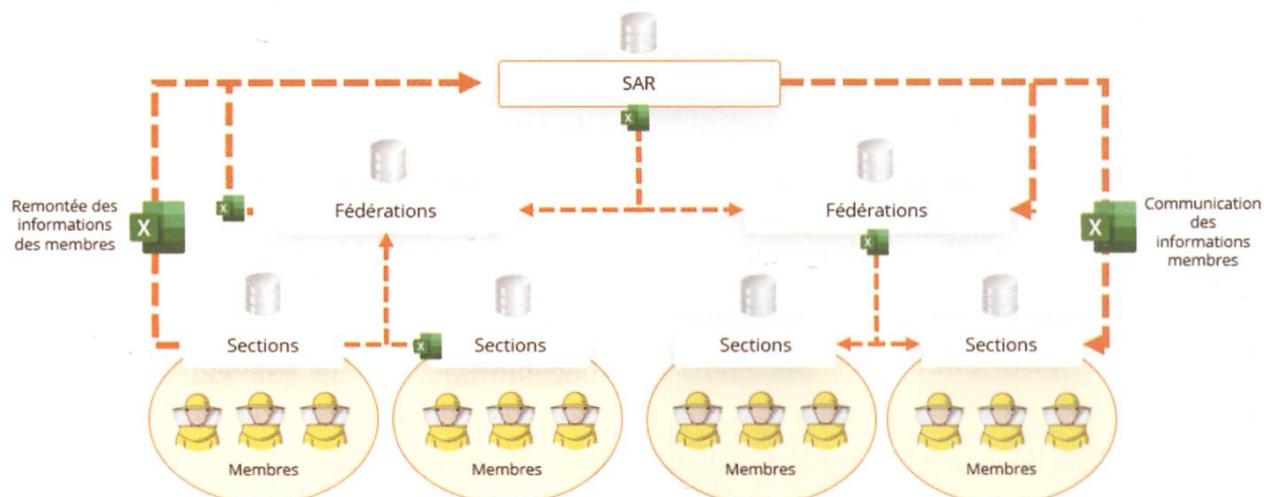
Un groupe de travail a été mis en place au sein du comité. Il a travaillé plus d'une année sur cette question, a évalué diverses



options dont celle utilisée par la FAVR. Il a présenté ses résultats et la solution retenue lors de la séance avec les fédérations en novembre 2022. Deux séances de présentation en ligne ont été organisées avant l'assemblée pour informer les délégués et répondre à leurs questions.

SITUATION ACTUELLE

Centralisation des données à la SAR



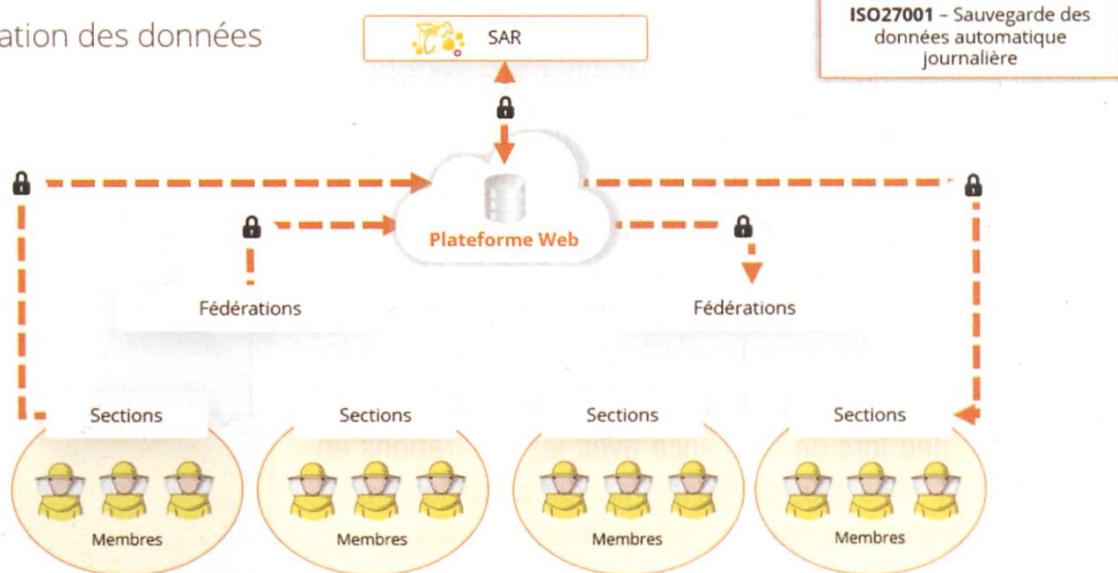
20/03/23 | PAGE 10



L'objectif est de simplifier la gestion des membres en mettant à disposition une plate-forme unique, avec des accès spécifiques permettant les modifications pour chaque niveau (par exemple une section doit pouvoir modifier les données de ses membres et les exploiter pour ses propres besoins).

À L'AVENIR

Unification des données



20/03/23 | PAGE 11





LOGICIEL SAR

Optimisez la gestion votre organisation



20/03/23 | PAGE 12



PLATEFORME WEB

Optimisez la gestion votre organisation



Saisie des données de contrôleurs directement **sur mobile** (avec signature)

20/03/23 | PAGE 13

M. Clément Formaz, au nom de la Fédération du Valais romand, a l'impression qu'on achète une voiture de luxe (35'000 fr.) à créer totalement avec des options à ajouter (4'900 fr. par an). La FAVR propose une voiture existante (Webling) pour un coût nettement inférieur (2'500 fr. par année). Le comité SAR n'a pas voulu entrer en matière et il le regrette. Cette solution Webling existante leur paraît puissante et elle a fait ses preuves. La solution AZ n'existe pas encore. Un document explicatif a été remis aux fédérations quelques jours avant l'assemblée.

M. Olivier Mooser répond que la proposition valaisanne ne répond pas totalement au cahier des charges (contrôle du miel par exemple) et qu'elle comprend des erreurs (coûts).

M. Francis Saucy regrette ce qui s'est passé ces derniers jours et qui n'a que pour but de nous diviser. Ce n'est pas comme ça que l'on doit travailler.

M. David Aeschlimann informe que la fédération fribourgeoise estime que le projet ne répond pas à tous les besoins et il souhaite que l'on reporte la décision.

M. Henri Erard donne son avis :

- « 1) Le comité central savait que la FAVR accorde une grande importance à la gestion informatisée des membres. Il lui a donc demandé sa contribution. Aucune réponse n'est arrivée, malgré les rappels. Le groupe de travail a donc continué sa tâche et présenté une solution. Quelques jours avant l'assemblée, la FAVR présente une autre solution. Ce n'est pas sérieux.
- 2) Une fois la solution présentée en détail au niveau technique et financier, toute offre présentée ensuite en réponse à la proposition est par définition déloyale.
- 3) La proposition valaisanne est en partie basée sur le bénévolat que je salue. Mais pour la gestion informatisée des membres, j'exige une solution technique basée sur un contrat professionnel, comprenant des règles solides en matière de licence, maintenance, support, sécurité des données et hébergement.

On nous dit que le projet n'existe pas encore. C'est normal puisque nous voulons réaliser la solution en commun avec les sections et fédérations. Les besoins des uns et des autres sont très variés et cela prend du temps.

Un concept de gestion des membres peut être réalisé de 3 façons :

- a) en créant de A à Z une solution technique par des informaticiens passionnés. Commentaire : c'est trop cher car des parties de la solution existent déjà et qu'il ne faut pas les recréer.
- b) en prenant à la base un logiciel de gestion des membres existant (Hitobito, Webling, Clubdesk, Fairgate, par exemple) et en le complétant d'après nos besoins. Commentaires : les coûts sont très variables.
- c) en prenant à la base un ERP. Un système ERP (Progiciel de gestion intégré, en français) est un type de logiciel que les entreprises utilisent pour gérer leurs activités telles que la comptabilité, les achats, la gestion de projets, la gestion des risques, des ressources humaines et financières. Il faut ensuite le compléter selon les besoins. Commentaire : la comparaison de notre projet avec la création d'une voiture de luxe qui n'existe pas encore est donc totalement fausse, puisque l'ERP proposé par AZ est utilisé, testé et amélioré depuis une dizaine d'années. »

M. Vittorio Quarta demande d'accorder la confiance à ceux qui sont dans l'action.

M. Yves Cudré craint les accidents dus à des super-compétences bénévoles. Lui et sa section ne souhaitent pas le report du projet, car la solution actuelle ne leur convient plus.

M. Clément Formaz estime que le programme vient d'en haut et ne répond pas aux demandes d'en bas.

M. Gaëtan Gogniat estime qu'il ne faut pas reporter le projet. Il regrette ce que les Valaisans proposent et la manière dont c'est arrivé.

Un délégué de Martigny ne sait pas comment ça va se passer si on ne souhaite pas participer. M. Olivier Mooser répond que chaque section est libre de gérer ses membres comme elle veut. Ne pas prendre la gestion informatisée des membres prendra plus de temps que la prendre.

Présentation du projet de Centre de compétence apicole de la section d'Entremont

M. Jean-Baptiste Moulin présente le projet de centre de compétences apicoles d'Entremont. Il souhaite que la SAR soutienne les initiatives comme celle-ci.

Le comité propose de soutenir le projet à raison de 2'500 fr.

Les deux projets (gestion informatisée des membres et centre apicole d'Entremont) figurent au budget 2023.

7. Finances

Comptes 2022

M. Henri Erard rappelle que les comptes ont été publiés et commente quelques éléments.

Le compte de pertes et profits présente un bénéfice d'exercice, après prélèvements et attributions aux fonds, de 16'620.09 fr.

Rapport des vérificateurs (sections de Martigny, Montagnes neuchâteloises, Morges)

M. Michel Mamin indique que le rapport est en possession des délégués. Il demande si quelqu'un en demande la lecture.

Ce n'est pas le cas.

L'assemblée accepte les comptes 2022 par 79 voix.

Budget 2023

M. Henri Erard présente les éléments principaux du budget, bouclant avec un déficit de 50'055 fr.

La discussion n'est pas utilisée.

L'assemblée accepte le budget 2023, par 64 oui, 3 oppositions et 12 abstentions.

Désignation des sections vérificatrices des comptes 2023

Les sections des Montagnes neuchâteloises, Morges et Moudon sont désignées.

Avant la pause Mme Mélanie Baudet, membre du comité, souhaite faire la déclaration suivante :

« Je vous remercie de me laisser la parole, je ne serai pas longue mais je pense qu'il est important que je vous fasse part de mon sentiment. Cela me semble nécessaire.

Lorsque j'ai commencé l'apiculture je me suis immédiatement inscrite à une section où j'ai découvert l'amour des abeilles, l'entraide et la bienveillance.

Je pensais qu'il en allait de même pour le reste de la Suisse romande et j'ai décidé alors de m'engager au comité central de la SAR afin de servir la cause des abeilles et de l'apiculture.

Cela fait maintenant 3 ans que j'ai rejoint le comité et j'avoue que je suis rapidement tombée de mon petit nuage. J'ai découvert un milieu trop souvent agressif, dur et hostile envers ce comité qui est là pour faire vivre nos sociétés d'apiculture.

J'avoue ne pas comprendre les raisons de cette aversion. Nous travaillons tous de manière bénévole pour le bien de notre association. Aussi je ne comprends pas que nos projets soient si souvent sabotés par certains.

Je ressens aussi cette animosité avec le Label d'or et mes débuts furent quelquefois laborieux.

J'entends aussi qu'on nous traite de cartel comme si nous étions d'horribles dictateurs alors que nous faisons tous un travail bénévole pour une cause qui nous est chère.

Maintenant je vais vous le dire tout cela est très démotivant. La SAR, les sections, les fédérations ont tous de la peine à trouver des personnes qui souhaitent s'engager. Les membres des comités changent régulièrement. La charge de travail est grande. Mais si les choses continuent de la sorte, nous ne pourrons plus trouver de personnes prêtes à s'engager.

Je ne comprends pas comment il peut y avoir autant d'aversion. Nous devrions tous être bienveillants les uns envers les autres car nous sommes là pour une cause commune, les abeilles et l'apiculture.

Le comité a besoin de votre confiance pour avancer dans les projets.

Nous ne voulons pas être concurrents des fédérations et des sections mais bien complémentaires. Pour ceci nous devons travailler main dans la main et rétablir une confiance qui est primordiale pour le bien de notre association.

Je vous remercie de m'avoir écoutée ! »

– Pause –

8. Comité

Démission:

M. Stéphane Witschard, représentant de la FAVR depuis 2021, a donné sa démission du comité central pour la date de l'assemblée, car il est pressenti pour d'autres responsabilités dans sa fédération.

Nominations au Comité SAR:

- Neuchâtel: pas de candidature.
- Valais: Mme Céline Jurik, biologiste, monitrice-éleveuse.
- Fribourg: M. Francis Saucy disponible pour un nouveau mandat.

L'engagement au comité est d'une durée de 3 ans. L'investissement en temps est variable selon le dicastère.

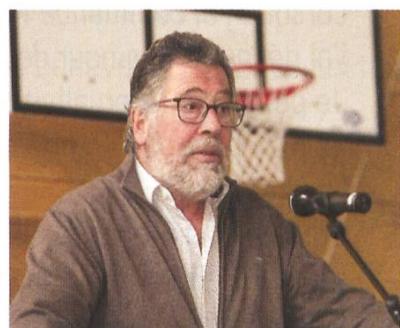
Mme Céline Jurik se présente. Elle est applaudie.

Les nominations sont approuvées par acclamations.

Election à la présidence:

M. Olivier Mooser informe que M. F. Saucy est disponible pour un nouveau mandat.

M. Francis Saucy est réélu par acclamations.



Présentation Isaline Bise, rédactrice Revue SAR

Mme Isaline Bise se présente ; elle indique être la gestionnaire de la revue, plutôt que rédactrice.

9. Nomination du représentant de l'Assemblée des délégués au concours des ruchers

Le concours 2023 concerne la 1^{ère} circonscription, soit Neuchâtel, Jura bernois et Jura. Le délai d'inscription est le 1^{er} avril. Le Jury est formé de trois membres, le président élu par le comité central SAR, le délégué SAR élu par l'assemblée et un représentant de la circonscription organisatrice. Il présente la candidature de M. Rémy Meier comme délégué de l'Assemblée. Il est élu par applaudissements. Le comité SAR est chargé de confirmer la désignation de Willy Debély à la présidence. Le poste de représentant de la circonscription organisatrice est vacant. M. Mooser se charge de trouver une personne pour assumer cette tâche. M. Olivier Mooser remercie MM. Willy Debély et Rémy Meier de leur disponibilité.

10. Remise du prix Bertrand 2023

M. Gilbert Dey présente la nomination de Mme Ziva Tavcar à l'origine du projet d'implantation d'une ruche traditionnelle offerte par la Slovénie aux apicultrices/eurs de Suisse romande. La



De g. à dr. : Mme Ziva Tavcar remercie la SAR · Les décorations de la ruche slovène illustrent le rapprochement entre les deux pays · La ruche slovène dans son écrin de verdure à Cernier (NE) · Le président de la SAR remet le prix Bertrand.



Slovénie est le berceau de l'apiculture et de l'abeille carnolienne. Mme Tavcar s'est énormément investie pour faire aboutir ce projet, soulignant l'amitié entre nos deux pays. La ruche a été installée à Espace abeilles, à Cernier en 2021, où elle peut être admirée et observée. Elle a été inaugurée en mai 2022 à l'occasion de la journée mondiale des abeilles en présence de l'ambassadeur de Slovénie en Suisse et de représentants des autorités locales et régionales. Elle est applaudie. Un cadeau et le diplôme lui sont remis. Mme Ziva Tavcar remercie la SAR.

11. Vétérans : 60 ans de sociétariat

Les personnes suivantes ont 60 ans de sociétariat :

- Hermann Dayer, Hérens
- Fernand Métrailler, Sierre
- Yves Vuillaume, Ajoie et Clos du Doubs

Un diplôme leur sera remis et ils sont félicités.

12. Remerciements

M. Francis Saucy remercie M. Stéphane Witschard pour ses deux ans de collaboration fructueuse au sein du comité central SAR. Une petite attention lui est remise.



13. Parole aux invités

M. Ernest Jossi président de Société d'apiculture de Moudon, présente sa section.

M. Roger Müller, conseiller municipal de Moudon, présente Moudon et remercie l'assemblée de sa présence.

M. Matthias Götti Limacher, président d'apisuisse et de BienenSchweiz prend la parole. Il souligne l'importance de la collaboration, à tous les niveaux.

M. Jonathan Brazzola, membre du comité de la STA, apprécie la vivacité de l'assemblée. Il pleut à Moudon et c'est la sécheresse au Tessin. Il salue l'unité nationale sur les relations avec les autorités politiques fédérales.

14. Confirmation de l'assemblée 2024 (VS) et organisation 2025 (GE)

Fédération valaisanne : 23 mars 2024

Société genevoise d'apiculture : 22 mars 2025

15. Divers

M. le président communique les dates du 20 mai 2023 pour la Journée mondiale des abeilles et du 4 au 8 septembre 2023 pour Apimondia, à Santiago de Chili.

Le film sur la ruche Huber (Gilbert Dey, Espace abeilles) sera projeté lors de l'apéritif.

M. Clément Formaz pose 3 questions.

- 1) Qu'en est-il de l'allègement, voire de l'abolition des restrictions inscrites dans l'Ordonnance sur les dénominations « montagne » et « alpage » (ODMA) ?
- 2) Des changements sont annoncés concernant les subventionnements de l'élevage en Suisse. Qu'en est-il de l'avenir de la carniolienne ?
- 3) Annoncez-vous la quantité de miel que vous vendez tant aux privés qu'aux commerçants auprès de vos laboratoires cantonaux respectifs ? C'est une obligation.

M. Clément Formaz explique ensuite le comment et le pourquoi de l'organisation du programme de cours organisés par la FAVR.

M. Clément Formaz remercie le comité SAR des démarches entreprises pour donner suite aux remarques formulées en 2022, en pérennisant la rubrique du « Conseil aux débutants » par divers articles/travaux rédigées par plusieurs breveté(e)s. Il salue également la recherche d'une solution pour trouver un système unifié de gestion de tous ses membres, point débattu durant la première partie de la matinée. Il adresse ses remerciements réitérés pour la sérénité des débats.

M. Francis Saucy prend note et remercie M. Formaz pour son intervention. Il indique que des réponses consolidées seront données à ses questions dans les meilleurs délais.

M. Francis Saucy et Quentin Voellinger remercient et closent l'assemblée.

L'assemblée est suivie de l'apéritif, du repas et de la conférence de M. Daniel Cherix au sujet du frelon asiatique. M. Daniel Cherix est ancien conservateur au musée cantonal de zoologie à Lausanne et professeur honoraire de l'Université de Lausanne.

Le secrétaire : Henri Erard

Réponses du comité central SAR aux questions de M. Clément Formaz (hors procès-verbal)

- 1) Qu'en est-il de l'allègement, voire de l'abolition des restrictions inscrites dans l'Ordonnance sur les dénominations « montagne » et « alpage » (ODMA) ?

Formulée par la commission du miel, la demande a été transmise au groupe politique d'apisuisse qui s'occupe de transmettre cette demande de modification de l'ordonnance aux autorités compétentes. Afin de simplifier l'étiquetage du miel, il a été décidé de déposer une motion pour sortir le miel de l'ordonnance. Le Comité central communiquera sur l'avancée de ce projet.

- 2) Des changements sont annoncés concernant les subventionnements de l'élevage en Suisse. Qu'en est-il de l'avenir de la carniolienne ?

La SAR est en effet au courant de cette révision du modèle de subventionnement de l'élevage. Un groupe de travail coordonné au niveau apisuisse travaille sur cette question. Il comprend les principales instances d'élevage du pays (mellifera, carnica et buckfast). M. Francis Saucy a été personnellement invité, ainsi qu'Alain Jufer et Sarah Gerster pour la SAR à participer à ces réflexions. Le but est de proposer prochainement des mesures concrètes à l'OFAG qui permettent de répondre aux nouvelles exigences tout en assurant le subventionnement de l'élevage

et de la sélection des races élevées en Suisse. Les besoins de notre carniolienne sont pris en compte dans ces propositions. Cela impliquera d'adapter certaines manières de faire. La mise en œuvre prévue pour 2024 a été reportée à 2025. Les moniteurs-éleveurs seront formés à ces nouvelles pratiques.

3) Annoncez-vous la quantité de miel que vous vendez tant aux privés qu'aux commerçants, auprès de vos Laboratoires cantonaux respectifs ?

Le contrôle primaire effectué par le Service cantonal des affaires vétérinaires répond à cette demande. Au niveau légal, si la vente du miel est directe du producteur au consommateur, une telle annonce n'est pas nécessaire. Mais si le miel est revendu par un tiers, ce formulaire s'applique.



Compte-rendu de la séance du comité central SAR du 15 mars 2023

La séance a lieu en vidéo-conférence. Le comité :

- prépare le déroulement détaillé de l'assemblée des délégués ;
- débat des dernières propositions concernant la gestion informatisée des membres ;
- examine le nouveau site internet ;
- débat de la mise en ligne de la revue. Chaque apiculteur pourra demander de recevoir la revue au format informatisé ;
- examine le projet de nouveau design de la revue.
- débat des changements à apporter à la revue (design, couverture, composition) ;
- remercie les organisateurs du cours de formation continue des cadres apicoles du 4 mars ;
- débat de l'indemnisation des cours de perfectionnement pour les participants.



Pour le comité, Henri Erard

Nouveau site internet abeilles.ch : une plateforme et un shop au service des apiculteurs-trices

Nous sommes heureux de vous annoncer la mise en œuvre de notre tout nouveau site internet abeilles.ch, ainsi que l'ouverture de notre shop en ligne.



ABEILLES ET APICULTURE EN SUISSE ROMANDE

abeilles.ch est la plate-forme qui présente les informations de référence sur les abeilles mellifères et sauvages en Suisse romande. Elle s'adresse aux apiculteurs et apicultrices, ainsi qu'au grand public.



Notre nouveau site internet a été conçu pour offrir une expérience utilisateur optimale. En collaboration avec BienenSchweiz et la FTA, nous avons travaillé afin de rendre la navigation facile et intuitive, avec une présentation claire de toutes les informations essentielles

relatives aux abeilles et à nos associations. Vous y trouverez des conseils pratiques pour aider les apiculteurs débutants et confirmés, des informations sur les produits de notre shop en ligne, ainsi que des articles informatifs sur les abeilles et leur importance pour notre environnement.

Le shop en ligne est une nouvelle plateforme de vente pour nos apiculteurs·trices de Suisse romande. Nous nous sommes associés avec BienenSchweiz afin de faciliter l'accès à nos articles SAR, mais également aux articles que BienenSchweiz propose et qui peuvent également être très utiles pour nos membres romands. Cette solution nous permet un traitement professionnel des commandes.

Les manifestations organisées par votre association peuvent maintenant être annoncées en ligne, grâce au calendrier proposé sur notre nouveau site. Nous espérons qu'elles gagneront ainsi en visibilité. Un formulaire d'annonce comprenant tous les champs à remplir est disponible en ligne.

Coups d'œil

Le shop shop.abeilles.ch

La commande d'articles promotionnels, apicoles ou informatifs est facilitée grâce à l'achat en ligne. L'assortiment comprend dès maintenant les produits actuels de la SAR et de BienenSchweiz et sera élargi dans les mois à venir.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



Les apiculteurs labellisés

abeilles.ch/apiculteurs-trices-labellees

La liste des apiculteurs labellisés est maintenant équipée d'une fonction de recherche, permettant de trouver un·e apiculteur·trice en fonction de son nom ou de sa localisation.



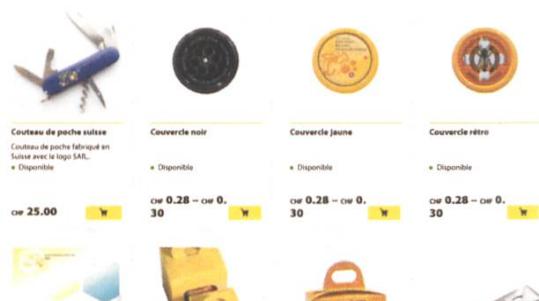
POURQUOI LES ABEILLES SONT-ELLES IMPORTEANTES ?

Les abeilles sont extrêmement importantes. Elles travaillent très



DÉFIS AUXQUELS LES ABEILLES FONT FACE

En Suisse aussi, l'abeille est fortement menacée. Quels sont les plus grands défis pour cet animal besogneux ?



Les manifestations abeilles.ch/manifestations

Toutes les manifestations annoncées à notre administration, qu'elles soient destinées aux sections ou au public, sont visibles en ligne. Les fonctions de recherche et de tri améliorent l'interface.

Apiculteur/trice labellisé(e) – un miel de qualité à proximité

Les apiculteurs et apicultrices labellisés s'engagent à fournir un miel d'une qualité supérieure à la moyenne. Le label d'apresuisse – l'organisation fédérative des associations apicoles suisses – est le garant d'un miel de qualité, sans résidus et élaboré avec précaution.

Vous pouvez rechercher ci-dessous des apiculteurs labellisés dans votre région ou par nom de manière ciblée. Pour ce faire, il vous suffit d'entrer dans le champ de recherche les données désirées (nom, localité, code postal ou autre). Pour ne pas fausser les résultats avec d'autres recherches de chiffres, la recherche de numéros de téléphone a été exclue.

Les abeilles

abeilles.ch/les-abeilles

Un public désirant trouver des informations générales sur les abeilles mellifères ou sauvages, l'apiculture ou les produits de la ruche obtiendra des articles explicatifs dans cette section du site.

La revue suisse d'apiculture sera disponible prochainement à la lecture en ligne pour les abonnés grâce à la création de sa propre plateforme. La mise en ligne est prévue pour la fin du mois de juin. Les informations à ce propos seront diffusées dans la revue du mois de juillet.

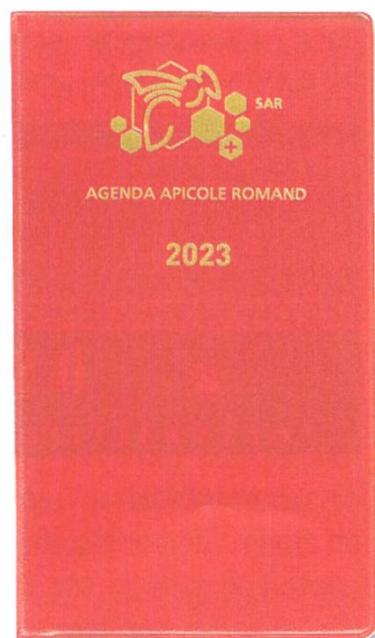
Nous espérons que ces nouveautés vous plairont et que vous trouverez sur notre site internet et dans notre shop en ligne tout ce dont vous avez besoin pour soutenir les abeilles et l'apiculture. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des suggestions.

Agenda apicole romand 2024

La mise en fonction du nouveau site internet *abeilles.ch* a permis de rassembler pratiquement toutes les informations contenues jusqu'à maintenant dans l'agenda apicole romand. Le site est mis à jour régulièrement, ce qui permet de modifier les données rapidement et d'assurer ainsi leur exactitude. Grâce à cet outil, l'agenda apicole n'est sans doute plus adapté pour les personnes connectées. La SAR continue cependant à le proposer comme alternative au site internet, en en limitant l'envoi aux personnes qui en ont fait la demande.

Nous prions donc les personnes désirant recevoir régulièrement la version papier dès 2024, et qui ne sont pas déjà inscrites sur la liste automatique de distribution, ainsi que celles qui ne souhaitent plus la recevoir, de remplir le talon ci-dessous et de le renvoyer jusqu'au 14 juillet 2023 à : Aude Steiner, les Brussattes 1, 2904 Bressaucourt, ou par e-mail (administration@abeilles.ch).

(Les personnes qui ne souhaitent pas de changement n'ont pas besoin de retourner le talon)



Bulletin de commande

Prénom et nom :

Adresse : NP et localité :

Par la présente,

- je désire recevoir l'agenda apicole romand automatiquement chaque année
 je ne désire plus recevoir l'agenda apicole romand automatiquement chaque année

Date : Signature :

FRANCO DOMICILE - TOUT COMPRIS

*Bocaux à miel en verre, large ouverture, forme basse,
avec couvercles à fermeture baïonnette imprimés*

	Livrés à domicile				Livrés à domicile - prix pour palettes				Sur demande carton							
	1 Kg avec couvercle	1/2 Kg avec couvercle	1/4 Kg avec couvercle	1/8 Kg avec couvercle	50 g avec couvercle	Couvercle seulement	Dès pièces	150	300	500	1000	1 Pal	2-5	6-10	+11	
1 Kg avec couvercle	1.46	1.19	1.04	.95	.89	.85	.80									
1/2 Kg avec couvercle	1.28	1.02	.86	.79	.60	.57	.54									
1/4 Kg avec couvercle	1.12	.91	.80	.70	.56	.52	.49									
1/8 Kg avec couvercle	.90	.89	.77	.68	.48	.44	.42									
50 g avec couvercle	.86	.80	.72	.65	.47	.42	.40									
Couvercle seulement	.45	.38	.36	.34	.24	.23	.19									
Dès pièces	150	300	500	1000												
Retirés à Chiasso					Retirés à Chiasso - prix pour palettes											
1 Kg avec couvercle	.96	.90	.88	.84	.81	.77	.72									
1/2 Kg avec couvercle	.79	.74	.70	.66	.55	.53	.50									
1/4 Kg avec couvercle	.74	.68	.64	.59	.49	.47	.46									
1/8 Kg avec couvercle	.70	.63	.61	.57	.45	.41	.40									
50 g avec couvercle	.68	.62	.57	.55	.42	.39	.38									
Couvercle seulement	.36	.32	.30	.29	.21	.19	.17									
Le prix est entendu pour bocaux de même grandeur																
Livraison + 3 jours - cargo domicile					1 Kg	98 emballages de 12 pièces = 1'176 p										
Pour retirer la marchandise s'annoncer au  S.V.P.					1/2 Kg	96 emballages de 25 pièces = 2'400 p										
Livrés à domicile = coût de transport + TVA compris					1/4 Kg	99 emballages de 24 pièces = 2'376 p										
Échantillons gratuits sur demande — Facture 20 jours net					1/8 Kg	80 emballages de 35 pièces = 2'800 p										
D'autres pots en verre (forme/capacité) selon votre exigence					50 g	54 emballages de 54 pièces = 2'916 p										
1 palette																



091 647 30 84

crivelliimballaggi@hotmail.com

Crivelli
Emballages
Chiasso

Bulletin à renvoyer jusqu'au 14 juillet 2023 à :

Aude Steiner, les Brussattes 1, 2904 Bressaucourt
ou par e-mail (administration@abeilles.ch)

